

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 21 février 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/86

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 21 février 2023 de l'entreprise MIDITRACAGE sise 460 rue Baron Dominique Larrey à 83210 – LA FARLEDE
Considérant qu'il convient de procéder à des travaux de peinture routière sur la voirie communale,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise MIDITRACAGE est autorisée à stationner sur les voies communales afin de procéder à des travaux de signalétique routière horizontale pour le compte de la commune, entre le mercredi 1^{er} mars et le mercredi 15 mars 2023 inclus.

Article 2 :

Pendant la durée des travaux, des restrictions de circulation ponctuelles seront mises en place au droit des zones suivantes :
rue des Cliquesses, rue des Maisons Neuves, chemin du Moulin.

Article 3 :

La signalisation réglementaire de sécurité sera mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise MIDITRACAGE qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 21 février 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

